



Rapport annuel 2002-2003  
7<sup>e</sup> assemblée annuelle



Agence régionale de mise en valeur  
des forêts privées de la Chaudière

*Ma forêt, une richesse à cultiver!*

## TABLE DES MATIÈRES

Avis de convocation .....	3
Ordre du jour.....	4
Mot du Président .....	5
Procès-verbal de l'assemblée générale du 12 juin 2002.....	6
Structure organisationnelle de l'Agence.....	11
Rapport d'activités 2002-2003 .....	15
Dossiers à réaliser pour 2003-2004.....	23
Contributions financières .....	24
Contributions en services .....	26
Programme d'aide à la mise en valeur.....	28
Clientèle desservie .....	30
Rapport financier 2002-2003.....	31
Budget du fonctionnement 2003-2004.....	42
Les annexes .....	43

## AVIS DE CONVOCATION

Black Lake, le 10 juin 2003

À TOUS LES MEMBRES DE L'AGENCE CHAUDIÈRE

OBJET : AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes spécialement convoqués à assister à l'assemblée générale annuelle de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière. Cette rencontre aura lieu le mardi 17 juin 2003 à 13 h 30 à la salle du conseil des maires de la MRC de l'Amiante située au 320, boulevard Frontenac à Black Lake (centre commercial).

En espérant pouvoir vous compter parmi nous, nous vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Serge Nadeau  
Secrétaire

# ORDRE DU JOUR

## 7<sup>E</sup> ASSEMBLÉE ANNUELLE DE L'AGENCE CHAUDIÈRE

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Lecture de l'avis de convocation;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Mot du Président;
5. Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2001-2002 :
  - 5.1. Lecture et adoption du procès-verbal;
  - 5.2. Suivi des résolutions;
6. Présentation de la structure organisationnelle de l'Agence;
7. Présentation et adoption du rapport d'activités 2002-2003;
8. Rapport financier :
  - 8.1. Lecture et adoption des états financiers;
  - 8.2. Présentation du budget du programme d'aide 2003-2004;
9. Nomination d'un vérificateur;
10. Élection des administrateurs pour l'année 2003-2004;
11. Divers;
12. Levée de l'assemblée.

## MOT DU PRÉSIDENT

Bienvenue à votre assemblée annuelle. Nous sommes à même de constater encore aujourd'hui que la forêt privée en Chaudière-Appalaches demeure une richesse non reconnue.

Cependant, la dernière année a permis à notre Agence de participer à différentes tables pour faire avancer ce dossier. Un document intitulé Portrait de l'importance et du potentiel du milieu forestier en Chaudière-Appalaches sera disponible sous peu pour vous permettre, ainsi qu'à plusieurs autres intervenants, de mieux comprendre l'importance de la forêt, cette richesse encore inconnue!

Des dossiers chauds ont mobilisé passablement d'énergie cette dernière année. Pensons au dossier de caractérisation des friches, dossier qui n'a pas atteint les objectifs attendus, puis aux audiences du BAPE qui se sont traduites par le dépôt d'un mémoire pour faire connaître la réalité sur le territoire de la Chaudière. Aussi, plusieurs interventions ont été faites auprès du ministre, des députés et des préfets afin d'avoir les appuis nécessaires pour faire augmenter notre budget d'aménagement.

Les gens ont le réflexe de dire que notre région possède beaucoup de forêts et même si on en détruit un peu, c'est sans importance. Il faut toutefois demeurer logiques. C'est donc à nous d'être présents et de faire le point sur ce sujet à toutes les tribunes possibles.

La prochaine année en sera une d'ajustements d'orientations avec la nouvelle vision que propose le ministère des Ressources naturelles. Nous devons être prêts à faire les représentations nécessaires pour continuer et peut-être améliorer nos interventions pour un aménagement encore plus durable. Aussi, il faut se conscientiser davantage sur l'utilisation des fonds qui nous sont attribués afin de protéger les travaux subventionnés pour maintenir la valeur ajoutée à nos forêts privées. C'est une année encore occupée pour notre Agence (personnel et administrateurs) qui nous attend, mais nous saurons relever le défi.

Cependant, c'est un plaisir pour moi de constater le niveau des discussions qui a été atteint lors de nos rencontres afin de résoudre les problèmes selon les règles de consensus que l'on s'est données. Je remercie le personnel pour son travail acharné de tous les jours pour que la cause de la forêt privée progresse. Je remercie aussi les administrateurs pour leurs présences assidues aux différents comités. Nous avons une des agences les plus vivantes de la province avec l'un des plus bas niveaux pour le coût administratif par rapport au budget. Tout cela a été possible parce que nous travaillons en équipe et il faut continuer sur cette voie.

Je vous souhaite une bonne année, propice au développement durable de nos forêts privées, et une augmentation des budgets pour continuer à améliorer notre possibilité forestière tout en protégeant les autres ressources qui y sont présentes.

Merci à tous et bon été!

Raymond Cimon  
Président

PROCÈS-VERBAL DE LA SIXIÈME  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE  
DE L'AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR  
DES FORÊTS PRIVÉES DE LA CHAUDIÈRE  
TENUE LE 12 JUIN 2002  
AU SIÈGE SOCIAL DE L'AGENCE

SONT PRÉSENTS :

<b>Représentants</b>	<b>Nom de l'organisme</b>
<b>MUNICIPALITÉS</b>	
M. Henri Gagné	MRC Robert-Cliche
M. Jean-Paul Bernard	MRC Robert-Cliche
M. Rénauld Mongrain	MRC de Lotbinière
M. Serge Nadeau	MRC de l'Amiante
M. Léonide Grenier	MRC Beauce-Sartigan
Mme Sonia Paradis	MRC Nouvelle-Beauce
<b>PRODUCTEURS</b>	
M. André Lantagne	Syndicat des producteurs de bois de la Beauce
M. Jean-Luc Doyon	Syndicat des producteurs de bois de la Beauce
M. Raymond Thibeault	Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie
M. Robert Joly	Groupement forestier de Beauce-Sud
M. Robert Blais	Groupement agro-forestier de Lotbinière-Mégantic Inc.
M. Gaston Samson	Groupement forestier du Sud de Dorchester Inc.
M. Andréa Jacques	Groupement forestier de la Vallée de la Chaudière
M. Alain Brouard	Aménagement forestier coopératif de Wolfe
<b>INDUSTRIELS</b>	
M. Pierre Duval	Domtar

<b>Autres participants</b>	<b>Nom de l'organisme</b>
M. André Roy	Aménagement forestier coopératif de Wolfe
Mme Solange Blais	Participante publique
M. Claude Bergeron	Conseillers forestiers de la région de Québec
M. Richard Bilodeau	Ministère des Ressources naturelles
M. Germain Labbé	Ministère des Ressources naturelles
Mme Hélène Faucher	Mairesse d' Adstock
M. Martin Larrivée	Aménagement forestier coopératif de Wolfe
M. Gaston Martineau	Groupement agro-forestier de Lotbinière-Mégantic Inc.
M. Lucien Quirion	Groupement forestier de Beauce-Sud
M. Robert Paquet	Syndicat des producteurs de bois de la Beauce
M. Denis Dubois	Syndicat des producteurs de bois de la région de Québec
M. Alain Sénéchal	Groupement forestier de la Vallée de la Chaudière
Mme Andréanne Désy	Employée de l'Agence

Sous la présidence de M. Raymond Cimon, président.

M. Yves Beaudoin, coordonnateur de l'Agence, et M. Serge Nadeau, secrétaire, assistent à la réunion.

## **1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

La présente assemblée, ayant dûment été convoquée, est déclarée ouverte.

## **2. LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION**

L'avis de convocation est lu aux personnes présentes.

## **3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Léonide Grenier, appuyé par M. André Lantagne et résolu unanimement que l'ordre du jour présenté comme suit soit adopté :

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Lecture de l'avis de convocation;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Mot du Président;
5. Présentation de la structure de l'Agence;
6. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale;
7. Présentation et adoption du rapport d'activités 2001-2002;
8. Rapport financier;
  - 8.1 Lecture et adoption du rapport financier;
  - 8.2 Présentation du budget 2002-2003;
9. Nomination d'un vérificateur;
10. Modifications du règlement intérieur de l'Agence;
  - 10.1 Quorum aux réunions du conseil d'administration;
  - 10.2 Mode de désignation des représentants de la sous-catégorie des industriels du sciage;
  - 10.3 Procédure de modifications des règlements de l'Agence;
11. Présentation du projet de caractérisation des friches en Chaudière-Appalaches;
12. Élection des administrateurs;
13. Divers;
14. Levée de l'assemblée.

Adopté

## **4. MOT DU PRÉSIDENT**

Le président souhaite la bienvenue aux membres et fait une brève récapitulation de la dernière année.

## **5. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE DE L'AGENCE**

Le coordonnateur de l'Agence fait la présentation de la structure de l'Agence.

**6. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Il est proposé par M. Gaston Samson, appuyé par M. Andréa Jacques et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la réunion du 20 juin 2001.

Adopté

**7. PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2001-2002**

Il est proposé par M. Raymond Thibeault, appuyé par M. Jean-Luc Doyon et résolu unanimement d'adopter le rapport d'activités 2001-2002.

Adopté

**8. RAPPORT FINANCIER**

**8.1 Lecture et adoption du rapport financier**

Il est proposé M. Robert Blais, appuyé par M. Robert Joly et résolu unanimement d'adopter le rapport financier de l'Agence pour la période se terminant le 31 mars 2002.

Adopté

**8.2 Présentation du budget 2002-2003**

Le budget de 2002-2003 est présenté aux membres de l'Agence.

**9. NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR**

Il est proposé par M. Régnald Mongrain, appuyé par M. Pierre Duval et résolu unanimement de nommer la firme Raymond Chabot Grant Thornton comme vérificateur de l'Agence pour l'année 2002-2003.

Adopté

**10. MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'AGENCE**

**10.1 Quorum aux réunions du conseil d'administration**

Il est proposé par M. Jean-Luc Doyon, appuyé par M. Robert Joly et résolu unanimement de modifier l'article 16 du règlement intérieur de cette manière :

**Article 16.16 Quorum**

Le quorum à toute réunion du conseil d'administration sera la moitié plus un des administrateurs en fonction.

*Toutefois, nonobstant la présence de ces administrateurs, aucune réunion du conseil d'administration ne pourra être tenue sans qu'au moins un administrateur représentant le MINISTRE ne soit présent.*

Adopté



## 10.2 Mode de désignation des représentants de la sous-catégorie des industriels du sciage

Il est proposé par M. Jean-Paul Bernard, appuyé par M. Léonide Grenier et résolu unanimement de modifier l'article 10.1c du règlement intérieur de cette manière :

### Article 10.01 c

Les membres industriels du sciage désignent conjointement et par écrit les personnes physiques devant les représenter. Le dit mandat de représentation est transmis à l'Agence avant l'assemblée annuelle des membres.

Adopté

## 10.3 Procédure de modifications des règlements de l'Agence

Il est proposé par M. Robert Joly, appuyé par M. Raymond Thibeault et résolu unanimement de modifier l'article 23 du règlement intérieur de cette manière :

### Article 23

Le présent règlement s'applique tant qu'il n'a pas été modifié conformément aux dispositions prévues à l'article 16.17.01 et ne peut en aucun cas être suspendu. Ses modifications doivent être soumises à l'approbation du MINISTRE après ratification par l'assemblée des membres.

*Toutes propositions de modifications du règlement intérieur devront préalablement être déposées à l'Agence 60 jours avant la tenue de l'assemblée annuelle. Ces propositions devront obligatoirement être inscrites à l'ordre du jour de l'assemblée annuelle.*

Adopté

## 11. PRÉSENTATION DU PROJET DE CARACTÉRISATION DES FRICHES EN CHAUDIÈRE-APPALACHES

Ce projet est présenté aux membres de l'assemblée générale.

## 12. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Il est proposé par M. Gaston Samson, appuyé par M. André Lantagne et résolu unanimement que les personnes décrites ci-dessous soient nommées à titre d'administrateurs de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière pour la période 2002-2003.

Président	M. Raymond Cimon
Municipalités	M. Léonide Grenier Mme Sonia Paradis M. Régnald Mongrain M. Henri Gagné
Producteurs	M. Denis Dubois M. Robert Paquet M. Alain Sénéchal M. André Roy
Industries	M. Pierre Duval
Nommés par le ministre	M. Jacques Morin M. Germain Labbé M. Richard Bilodeau

Adopté

**13. DIVERS**

**13.1 Projets fauniques**

Madame Andréanne Désy informe les membres de l'assemblée générale des différents projets qui toucheront le territoire de l'Agence en relation avec la mise en œuvre du PPMV au cours de l'année 2002-2003.

**14. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par M. Raymond Thibeault, appuyé par M. Henri Gagné et résolu unanimement que la réunion soit terminée.

Adopté

---

Raymond Cimon  
Président

---

Serge Nadeau  
Secrétaire

# STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DE L'AGENCE

## MEMBRES DE L'AGENCE

Il existe deux types de statut de membre au sein de l'Agence, soit les membres réguliers et les membres associés. Pour l'un ou l'autre de ces statuts, le conseil d'administration a maintenu la cotisation annuelle pour 2002-2003 à 25 \$. Présentement, l'Agence compte 31 membres réguliers et 3 membres associés.

### MEMBRES RÉGULIERS\*

Toute personne morale ou organisme oeuvrant sur le territoire de l'Agence et faisant partie de l'une ou l'autre des catégories et sous-catégories détaillées ci-dessous peut être admis(e) en tant que membre régulier de l'Agence. Toutefois, elle ou il doit être intéressé(e) à promouvoir les objectifs de l'Agence.

#### MONDE MUNICIPAL

- Municipalité régionale de comté (MRC)
- Municipalité locale

#### ORGANISMES RECONNUS DES PRODUCTEURS FORES TIERS

- Organisme de gestion en commun (OGC)
- Syndicat de producteurs de bois (SPB)

#### TITULAIRES DE PERMIS D'EXPLOITATION D'USINE DE TRANSFORMATION DU BOIS

- Industriel du sciage
- Industriel des pâtes et papiers

### MEMBRES ASSOCIÉS\*

Toute personne ou organisme ayant des intérêts connexes à ceux de l'Agence et intéressé(e) à promouvoir ses objectifs peut devenir membre associé. Les membres associés ont le droit d'assister aux assemblées des membres et même d'y prendre la parole, mais n'ont toutefois pas le droit de vote. Ils n'ont également pas le bénéfice du sens d'éligibilité au conseil d'administration.

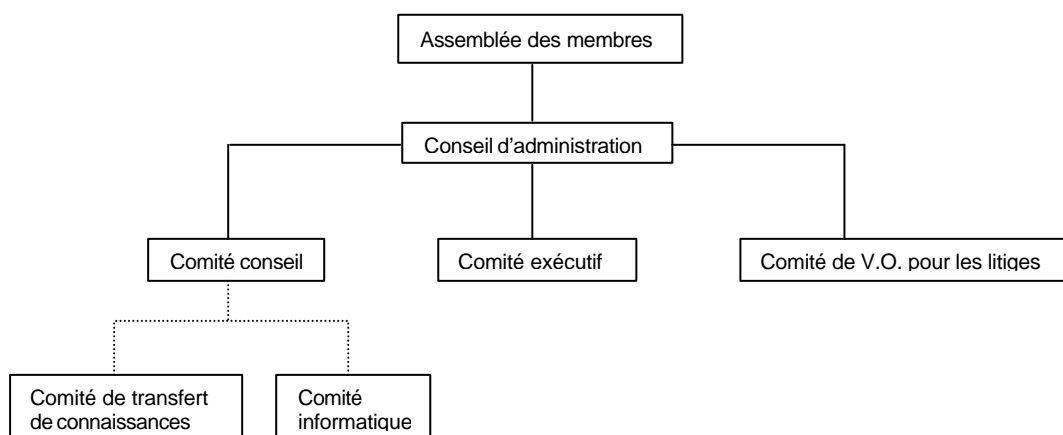
La procédure à suivre pour devenir membre associé est de soumettre une demande d'adhésion à l'Agence, laquelle sera présentée et acceptée par les membres du conseil d'administration. Il faut ensuite payer sa cotisation pour l'année en cours.

\* L'annexe 1 présente la liste des membres réguliers et associés.

## NOMINATION ET DÉSIGNATION

Annuellement, les gens présents à l'assemblée annuelle des membres désignent les personnes qui siégeront au conseil d'administration.

Le schéma suivant représente la structure de l'Agence.



## CONSEIL D'ADMINISTRATION 2002-2003

Le conseil d'administration de l'Agence est formé de douze administrateurs représentant ainsi les quatre catégories de partenaires suivants : le ministre, les titulaires de permis d'exploitation d'usine de transformation du bois, les producteurs forestiers et le milieu municipal.

Présentation des personnes qui ont occupé un poste d'administrateur au cours de la saison 2002-2003

MINISTÈRE	MUNICIPAL	INDUSTRIE	PRODUCTEURS
<b>MRN</b> M. Germain Labbé Présences 8/8	<b>MRC Beauce-Sartigan</b> M. Léonide Grenier Présences 5/8	<b>Domtar inc.</b> M. Pierre Duval Présences 6/8	<b>S.P.F.R.Q.</b> M. Denis Dubois Présences 7/8
M. Richard Bilodeau Présences 7/8	<b>MRC Lotbinière</b> M. Régnald Mongrain Présences 2/8	<b>Papiers Stadacona Ltée</b> M. Jacques Morin Présences 4/6	<b>S.P.B.B.</b> M. Robert Paquet Présences 7/8
	<b>MRC Nouvelle-Beauce</b> Mme Sonia Paradis Présences 5/8		<b>Groupement forestier Chaudière</b> M. Alain Sénéchal Présences 8/8
	<b>MRC Robert-Cliche</b> M. Henri Gagné Présences 8/8		<b>Aménagement forestier de Wolfe</b> M. André Roy Présences 8/8

À la suite de l'assemblée annuelle, les administrateurs nomment les officiers et les personnes autorisées à signer les effets bancaires puis désignent celles qui formeront le comité exécutif.

M. Raymond Cimon

**Président**

Présences 8/8

M. Serge Nadeau

**Secrétaire**

Présences 8/8

M. André Roy

**Vice-Président**

## COMITÉ CONSEIL

Le comité conseil de l'Agence Chaudière est constitué de personnes représentant les quatre partenaires. Ce comité intervient notamment dans l'appui au conseil d'administration lors de l'étude de divers dossiers. Le comité conseil est mandaté par ce dernier à étudier et à formuler des recommandations. Deux sous-comités indépendants sont issus du comité conseil, soit le comité de transfert de connaissances et le comité informatique.

### COMITÉ DE TRANSFERT DE CONNAISSANCES

Ce comité a pour principal intérêt de poursuivre et d'améliorer la stratégie de transfert de connaissances destinée aux propriétaires forestiers. Cette stratégie permet à ces propriétaires d'être davantage autonomes et de travailler au développement du milieu. Le présent comité est composé de neuf personnes.

### COMITÉ INFORMATIQUE

Au cours de l'année, l'Agence s'est vue mettre sur pied un comité informatique afin de traiter les sujets relatifs au développement informatique. Les représentants ont été délégués par les partenaires en fonction des affinités qu'ils disposaient avec les sujets à discuter. Aucune rencontre n'a été tenue au cours de l'année 2002-2003

Représentants	Comité conseil	Comité de transfert de connaissances	Comité informatique
<b>Ministère</b>			
M. Benoît Poulin	X		
M. Germain Labbé	X	X	X
<b>Municipal</b>			
M. Raymond Cimon	X	X	
<b>Industrie</b>			
M. Pierre Duval	X		X
<b>Propriétaires</b>			
M. Martin Chouinard		X	
M. Sylvain Dulac		X	
M. Roger Dutil	X	X	
M. Simon Giguère			X
M. Pierre Giraudo	X		
Mme Caroline Houde		X	
M. Robert Joly			X
M. Jacques Morin	X		
M. Simon Rodrigue		X	
M. Alain Sénéchal	X	X	
M. Denis Villeneuve	X		X

## COMITÉ EXÉCUTIF

Le rôle principal de ce comité est d'exercer tous les pouvoirs qui lui sont délégués par le conseil d'administration pour l'administration des affaires de l'Agence. Le comité exécutif regroupe cinq personnes et doit être obligatoirement composé d'un président et d'un vice-président.

M. Raymond Cimon, pr ésidnt  
M. André Roy, vice-président (A.F.C.W.)  
M. Robert Paquet (S.P.B.B.)  
M. Pierre Duval (Domtar)  
M. Yves Beaudoin, coordonnateur de l'Agence

## COMITÉ DE VÉRIFICATION OPÉRATIONNELLE POUR LES LITIGES

Le rôle de ce comité est de dénouer les litiges qui pourraient survenir en lien avec la vérification opérationnelle. Ce comité est formé de quatre personnes représentant les catégories ou sous-catégories ci-dessous. Aucune rencontre n'a été tenue au cours de l'année 2002-2003.

Un représentant du MRN  
Un représentant des syndicats de producteurs de bois  
Un représentant d'organisme de gestion en commun  
Un représentant de l'industrie forestière

## LE PERSONNEL DE L'AGENCE

L'Agence Chaudière est constituée d'un personnel dévoué et compétent. Pour accomplir les différents mandats qui lui sont attribués et assurer le bon fonctionnement des affaires courantes, l'Agence compte sur les services de six personnes, dont une employée à temps partiel et une autre sur une base saisonnière.

M. Yves Beaudoin, ing. f.	- Coordonnateur
Mme Andréanne Désy, biologiste	- Adjointe au coordonnateur - Responsable de la mise en œuvre du PPMV et autres projets - Responsable du programme de transfert de connaissances - Responsable de la distribution des plants non subventionnés - Responsable de l'enregistrement des producteurs forestiers
M. Yves Mercier, ing. f.	- Responsable du programme verglas, - Responsable du projet de caractérisation des friches - Responsable de l'émission des permis pour l'abattage d'arbres pour les MRC de l'Amiante et de Lotbinière - Responsable de la vérification opérationnelle
Mme Mélanie Lessard	- Secrétaire
Mme Brigitte Perreault	- Préposée à l'enregistrement des producteurs forestiers (poste à temps partiel)
M. Richard Morin, tech. f.	- Vérification des travaux (poste saisonnier)

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2002-2003

## ACTIVITÉS RÉALISÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de l'Agence s'est réuni à huit reprises au cours de l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2003. Ces rencontres ont permis aux administrateurs de traiter plusieurs dossiers assurant ainsi le bon fonctionnement de l'Agence.

### SUIVI FINANCIER

Sur une base régulière, les administrateurs prennent connaissance des activités financées par l'Agence et des contributions perçues par cette dernière pour en garantir une bonne gestion.

### PROGRAMME D'AIDE

Divers sujets ont été abordés en regard du programme d'aide :

- Budget de fonctionnement de l'Agence;
- Répartition budgétaire entre les conseillers forestiers;
- Accréditation de nouveaux conseillers forestiers;
- Travaux admissibles et indexation des taux;
- Suivi de la programmation des travaux;
- Dossier de la TPSTVQ attribuable au programme d'aide;
- Suivi et évaluation du régime forestier;
- Méthodologie de la vérification opérationnelle des travaux d'aménagement;
- Mise sur pied d'un comité pour régler les litiges résultant de la vérification opérationnelle;
- Transfert d'un budget de l'Agence des Appalaches vers Chaudière pour la municipalité de Saint-Lambert;
- Autorisation des demandes de reboisement refusées par le MAPAQ;
- Implantation du SIGGA;
- Mise sur pied d'un comité informatique;
- Diffusion du fichier des producteurs forestiers;
- Appui à la FAPAQ pour le programme financier forêt-faune.

### ENTENTE DU PROGRAMME VERGLAS

Le programme de récupération de bois affecté par le verglas de janvier 1998 a pris fin le 31 mars 2003. Pour la saison 2002-2003, les sommes investies par le programme sur le territoire de l'Agence se sont élevées à 689 856 \$ dont 350 666 \$ ont été utilisés pour l'aide à l'exécution et 304 732 \$ pour l'intervention des conseillers forestiers. Le reste des sommes investies par ce programme correspond principalement aux frais de gestion, de session d'information et de formation.

Enfin, 149 nouveaux dossiers ont été ouverts. Le tableau qui suit présente sommairement l'ampleur des activités réalisées dans le cadre de ce programme.

Traitements sylvicoles	Superficies traitées
Coupe de récupération	539 ha
Coupe totale	172 ha
Dégagement de tiges d'avenir	37 ha
Déblaiement	4 ha
Reboisement	82 560 plants
Voirie forestière	16 km

### TABLE SUR LE MILIEU FORESTIER DU CRCD

La Table sur le milieu forestier a entre autres permis la confection d'un portrait forestier pour la région de Chaudière-Appalaches. Le financement et l'évaluation des projets dans le cadre du Volet II ont également fait partie des discussions. Au cours de l'année 2002-2003, ce groupe, formé de plusieurs intervenants du secteur forestier, s'est réuni à six reprises. Le président de l'Agence a été désigné pour représenter l'Agence à cette table. Ce dernier fut par la suite nommé porte-parole de la Table.

### DÉPÔT D'UN MÉMOIRE AUX AUDIENCES DU BAPE

L'Agence a déposé un mémoire portant sur les investissements de l'Agence en forêt privée. Par conséquent, les impacts du déboisement sur les travaux subventionnés par l'Agence ont également été abordés dans ce document. Ce rapport a été présenté aux audiences du BAPE le 17 avril 2003 en soirée à Sainte-Marie-de-Beauce.

### **RÉCLAMATION CONCERNANT LA DESTRUCTION D'UNE PLANTATION**

Au cours de l'année 2002-2003, l'Agence s'est engagée dans une démarche de réclamation visant la destruction d'une plantation. La firme Ouellette, Larouche, Gagné a ainsi été mandatée pour procéder à la réclamation. De plus, une demande a été faite à la firme afin de préparer un projet de libellé à inclure aux contrats de vente visant le transfert des responsabilités du vendeur à l'acquéreur en relation avec les investissements de l'Agence.

### **DÉMARCHE POUR OBTENIR DU FINANCEMENT SUPPLÉMENTAIRE**

Une démarche conjointe avec l'Agence des Appalaches a été entreprise auprès du ministre Gendron afin d'obtenir du financement supplémentaire. Un document relatant les principaux faits saillants du portrait forestier de Chaudière Appalaches a ainsi été produit. Ce dernier fait également état d'argumentations pour justifier les augmentations de budget demandées par les deux agences. Ce document a été remis au ministre Gendron le 6 décembre 2002 lors d'une rencontre conjointe avec des représentants des Agences de la Chaudière et des Appalaches. De plus, les différentes instances régionales (députés régionaux, CRCO, conférence des préfets Chaudière-Appalaches) ont été, elles aussi, sensibilisées à l'importance de la forêt et du rôle qu'elle joue au plan économique régional.

### **PROJET DE COLLECTES DE DONNÉES DE BOISEMENT POUR L'ENTENTE DE KYOTO**

Dans le cadre de l'entente de Kyoto, Forêt Canada a fait appel à chacune des agences afin d'évaluer la superficie remise en production depuis les dix dernières années sur leur territoire respectif. Ce dernier nous a permis de mettre à jour nos connaissances sur le reboisement réalisé dans les secteurs non-régénérés.

### **ENREGISTREMENT DE PRODUCTEURS FORESTIERS**

La saison 2002-2003 constituait pour l'Agence la troisième année d'activités comme mandataire de l'enregistrement de producteurs forestiers pour le MRN. Au cours de ces trois années, ce sont près de 6 965 dossiers qui ont été reçus à l'Agence. Ainsi, environ 2 320 demandes sont traitées annuellement par le personnel responsable de l'Agence.

### **TENUE D'UN KIOSQUE D'INFORMATION DANS LE CADRE DE LA SEMAINE DES SCIENCES FORESTIÈRES**

Pour une quatrième année consécutive, l'Agence Chaudière, accompagnée des Agences de Québec et des Appalaches, a tenu un kiosque d'information au Salon de la forêt. L'événement s'est déroulé du vendredi 21 mars au dimanche 23 mars aux Galeries de la Capitale à Québec. Par cette activité, l'Agence s'est faite davantage connaître auprès du public. De l'information relative au programme d'aide ainsi qu'aux activités de transfert de connaissances, tels les feuillets techniques et le dépliant de l'Agence, a été transmise aux propriétaires forestiers. Un tirage a également été organisé pour les propriétaires du territoire de l'Agence qui ont visité le kiosque.



### **DISTRIBUTION DE PLANTS NON-SUBVENTIONNÉS**

Pour une deuxième année, l'Agence s'est impliquée directement dans la distribution de plants non-subventionnés. Par cette activité, les administrateurs souhaitent faire connaître l'Agence aux propriétaires forestiers. Ainsi, le 31 mai 2002, 121 605 plants résineux (épinettes blanche, rouge et noire) ont été distribués à 387 propriétaires de lots boisés. De plus, 13 080 plants feuillus (érable à sucre, bouleau jaune et chêne rouge) ont été partagés entre 145 propriétaires forestiers.





### VISITE DE PROPRIÉTAIRES FORESTIERS FRANÇAIS

Une visite de travaux forestiers a été organisée en collaboration avec le MRN ainsi qu'avec le Centre régional de la propriété forestière des pays de la Loire pour 13 propriétaires forestiers français en visite au Canada. Cette visite qui a eu lieu le 16 septembre 2002 a permis à ces derniers de visiter une érablière et différents travaux sylvicoles réalisés dans le cadre du programme d'aide. Pour l'organisation de cette visite, l'Agence a pu compter sur la collaboration du Groupement forestier de Lotbinière-Mégantic. Cette visite fut très appréciée par les participants.



### PLAN DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR (PPMV)

Le PPMV fut élaboré de concert avec les divers intervenants du milieu forestier afin de se fixer les

lignes directrices qui serviront à orienter et développer la mise en valeur des forêts privées. Ces orientations permettent donc de favoriser le développement durable de l'ensemble des ressources du milieu forestier (matière ligneuse, faune, réseau hydrique, zones récréatives et milieux sensibles).

Depuis l'adoption du PPMV en 2001, les objectifs du PPMV et le bilan des travaux réalisés se résume comme suit :

Travaux	Objectifs			Bilan 2001-2003	
	2001-2002	2002-2003	2003-2004	Objectifs	Réalisation*
Préparation de terrain (ha)	800	600	600	2 000	1 357
Reboisement (1000 plants)	2 000	1 500	1 500	5 000	5 352
Regarni (1000 plants)	550	550	550	1 650	901
Coupe non commerciale (ha)	600	600	600	1 800	1 788
Coupe commerciale (ha)	850	850	850	2 550	1 973

\* En considérant que la programmation annuelle 2003-2004 se réalise telle qu'adoptée par le conseil d'administration.

AU COURS DE L'ANNÉE 2002-2003, PLUSIEURS PROJETS ONT ÉGALEMENT ÉTÉ MIS DE L'AVANT DANS LE CADRE DE NOTRE PPMV :

### PROJET D'ENTENTES DE CONSERVATION DE MILIEUX FORESTIERS SENSIBLES OU RARES

Échelonné sur une période de deux ans, ce projet vise à mettre en place un Programme d'ententes de conservation volontaire auprès de quarante-quatre propriétaires de lots boisés associés à un milieu humide forestier et ainsi contribuer à la protection de vingt milieux humides forestiers pour un minimum de 100 ha.

Au cours du printemps et de l'été 2002, onze milieux humides forestiers présents sur le territoire de l'Agence totalisant près de 187 ha ont été sélectionnés et inventoriés (végétaux, poissons, amphibiens-reptiles, oiseaux, mammifères). Vingt-six propriétaires ont ainsi été sensibilisés à l'importance des milieux humides et se sont engagés à protéger leur milieu par la signature d'ententes de

conservation volontaire. Une soirée reconnaissance a d'ailleurs été organisée le 9 décembre 2002 pour souligner l'implication des propriétaires et des partenaires dans la conservation des milieux humides forestiers sur le territoire de l'Agence.



Ce projet a été réalisé grâce au soutien financier de la Fondation de la faune du Québec (FFQ). Celui-ci a également été conduit en collaboration avec Canards Illimités Canada, la Société de la faune et des parcs du Québec, le ministère de l'Environnement du Québec, le ministère des Ressources naturelles du Québec ainsi que les conseillers forestiers.

Par ailleurs, ce projet s'intègre à un projet global visant les écosystèmes forestiers exceptionnels présents sur le territoire de l'Agence Chaudière. À ce sujet, l'Agence a procédé à la signature d'une entente avec Environnement Canada. De plus, l'annonce officielle de ce projet a eu lieu lors d'une conférence de presse tenue le 11 mars dernier.



#### **PRÉSENTATION À L'ATELIER DE L'UNION QUÉBÉCOISE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE (UQCN)**

Les 18 et 19 septembre 2002, l'Agence a participé à l'Atelier sur les techniques de conservation de la nature tenu à Québec. Lors de ce colloque, madame Andréanne Désy, biologiste à l'Agence, a présenté le volet Acquisition de connaissances du Projet d'ententes de conservation de milieux humides forestiers mis de l'avant sur le territoire de l'Agence.



#### **PLAN DE MISE EN VALEUR MULTI-ESPÈCES POUR LE RAVAGE DE CERFS DE VIRGINIE DE ST-GÉDÉON**

Face au constat de la population en général et des propriétaires de boisés du secteur du ravage de St-Gédéon faisant état de sérieux problèmes de déprédation et d'accidents routiers reliés à la présence du cerf, l'Agence a présenté un projet à la Société de la faune et des parcs du Québec (FAPAQ). Celui-ci avait pour but de confectionner un Plan de mise en valeur multi-espèces pour le ravage de cerfs de Virginie de St-Gédéon. Conduit en collaboration avec le ministère des Transports du Québec, les municipalités, les propriétaires de lots boisés concernés ainsi que les conseillers forestiers du secteur, ce projet aura permis d'augmenter les connaissances et de mieux cerner la problématique d'habitat du cerf de Virginie au sein de ce ravage.

Le plan réalisé offre aux conseillers forestiers du milieu des pistes de solution pour résoudre les problèmes rencontrés dans le ravage afin d'assurer sa perpétuité ainsi que celle de la ressource ligneuse. Il permettra donc d'optimiser l'aménagement forestier dans un contexte de gestion intégrée des ressources.

Enfin, ce plan sera un outil de sensibilisation à l'aménagement forêt-faune pour la population en général et les propriétaires de ces terres boisées.

Par ailleurs, mentionnons que dans le cadre du projet forêt-faune du ravage de cerfs de Virginie de Kinnear's Mills, une visite de travaux forestiers harmonisés avec la problématique de ce ravage a été organisée par l'Agence en collaboration avec la FAPAQ. Celle-ci a eu lieu le 14 septembre 2002 et 26 participants y ont assisté.



#### **PROJET PILOTE DE MISE EN VALEUR DU CERF DE VIRGINIE**

L'Agence a donné son appui au Projet pilote régional de mise en valeur du cerf de Virginie à la suite d'une présentation effectuée par des représentants de la FAPAQ au conseil d'administration. Cette implication se traduit en outre par la participation de madame Andréanne Désy, biologiste à l'Agence, au groupe de travail sur les dommages causés par le cerf de Virginie. Par le biais de ce comité, plusieurs articles relatifs à la déprédation causée par les cerfs ont été publiés dans les journaux locaux. Enfin, l'implication de l'Agence se traduit également par la formation des propriétaires sur l'aménagement faunique et la confection de plans d'aménagement forêt-faune.



#### **EXPÉRIMENTATION DE TRAVAUX FORESTIERS AVEC MESURES D'ATTÉNUATION FAUNIQUE ET CONCEPTION DE PLAN D'AMÉNAGEMENT FORÊT-FAUNE**

Depuis deux ans, la FFQ apporte un appui financier à l'Agence pour expérimenter des travaux forestiers avec mesures d'atténuation faunique. Ce projet s'harmonise aux orientations et au plan d'action mis de l'avant par le IPMV et permet de répondre à certains besoins des propriétaires en leur offrant de nouveaux travaux forêt-faune.

Ainsi, trois sites d'éclaircies précommerciales par bandes totalisant 10 ha et quatre sites de dégagement de plantation avec conservation d'îlots non traités correspondant à 16 ha ont été expérimentés depuis l'année 2001. Cette année, l'évaluation de ces sites a été effectuée et un suivi aura également lieu au cours des prochaines années. Finalement, cinq plans d'aménagement forêt-faune (PAFF) ont été conçus en collaboration avec les conseillers forestiers.

#### **PROJET DE CARACTÉRISATION DES FRICHES EN CHAUDIÈRE-APPALACHES**

Le projet de caractérisation des friches en Chaudière-Appalaches visant la mise en place d'une procédure pour la gestion des demandes de reboisement des friches en zone agricole a permis de réunir à une même table les intervenants des milieux agricole et forestier. Les échanges, difficiles à l'occasion, ont permis de connaître la position de tous les intervenants du territoire sur la composition et l'utilisation d'une grille multicritère d'analyse des friches en zone agricole. Toutefois, le MRN, le MAPAQ et les agences n'ont pu établir un consensus

à ce sujet. L'Agence a alors de nouveau confirmé sa position. Celle-ci consiste, lors du refus d'une demande de reboisement par le MAPAQ, à interpréter et administrer l'entente MRN-MAPAQ de 1987 (incluant ses annexes) portant sur la planification des travaux de mise en valeur de la forêt privée en zone agricole.



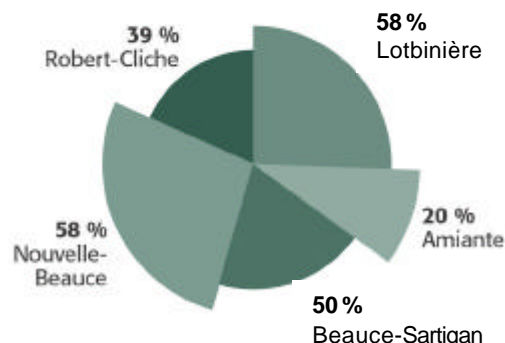
#### RÈGLEMENT MUNICIPAL SUR L'ABATTAGE D'ARBRES

L'Agence a conclu une entente d'un an avec les MRC de l'Amiante et de Lotbinière. Celle-ci désigne les ingénieurs forestiers de l'Agence comme étant les personnes responsables de l'émission des permis d'abattage d'arbres. L'expérience acquise permettra ainsi à l'Agence d'amorcer les discussions avec les autres MRC d'ici l'automne prochain sur la mise en place de moyens assurant l'application, le suivi et l'harmonisation de la réglementation sur l'abattage d'arbres pour le territoire de l'Agence.

#### ANALYSE DES COUPES SUR LE TERRITOIRE DE L'AGENCE

L'Agence s'est engagée dans un projet de cartographie satellite visant à mesurer l'ampleur du déboisement à des fins agricoles. Le Groupe Système Forêt Inc. a été désigné pour l'analyse des photos satellites du territoire. Ce projet aura ainsi permis à l'Agence d'obtenir une meilleure connaissance de son territoire, de documenter son mémoire pour les audiences du BAPE et de mettre en place des mécanismes pour assurer un bon suivi des travaux en regard de leur destruction.

**L'importance des coupes pour l'agriculture 1999-2002**  
(Bloc forestier de 800 ha et moins)



#### PLAN DE PROTECTION CONTRE LA TORDEUSE DES BOURGEONS DE L'ÉPINETTE

La Société de protection des forêts contre les insectes et maladies (SOPFIM) a préparé pour l'Agence un dossier sur la délimitation des aires admissibles à la protection de la tordeuse de bourgeons de l'épinette. Les recommandations émanant de cette présentation pour assurer à l'Agence la meilleure protection possible de ses investissements sont :

- Intégration des travaux sylvicoles dans la base de données forestières;
- Transmission d'information touchant les secteurs;
- Formation relative à l'observation de dommages.

#### ACTIVITÉS RELATIVES AU TRANSFERT DE CONNAISSANCES

Les sommes engagées au cours de l'année 2002-2003 dans le cadre des activités de transfert de connaissances s'élèvent à 28 951 \$.

Activités	Quantité offerte
Cours aux propriétaires	16
Cours aux conseillers forestiers	1
Visites de travaux forestiers	2
Confection du dépliant de l'Agence	1
Développement de feuillets techniques	2
<b>TOTAL</b>	<b>23</b>

Les Syndicats de producteurs de bois de la Beauce, de l'Estrie et de la région de Québec ont organisé 16 sessions de formation auxquelles ont participé 165 propriétaires forestiers. Les cours ont porté sur les sujets suivants : Abattage directionnel, Affûtage et entretien de la scie à chaîne, Aménagement forestier

pour la faune, Éclaircies commerciales, Façonnage des bois feuillus (Tronçonnage), Planification des interventions de récolte, Rentabilité d'un boisé privé et Utilisation de la débroussailleuse.

Depuis cette année, l'Agence prépare et remet une attestation personnalisée à toutes les personnes qui ont suivi une formation financée par celle-ci. Cette attestation est accompagnée d'une lettre de remerciement signée par le président de l'Agence.

Deux visites de travaux sylvicoles ont également eu lieu lors de l'année 2002-2003. Au total, quelque 27 propriétaires forestiers ont participé aux visites organisées par les Syndicats de la Beauce et de la région de Québec. Cette activité a permis d'échanger sur la pertinence des travaux, la façon de les exécuter, les résultats attendus et la rentabilité.

Par ailleurs, une formation portant sur la communication a été offerte aux conseillers forestiers. Ce cours, présenté par la firme de formation et de consultation Competencia, a eu lieu le 29 janvier 2003. Dix-sept participants provenant de six organismes ont assisté à cette formation. Ce cours a donc rejoint plus de la moitié des conseillers forestiers accrédités par l'Agence.

Finalement, dans l'optique de poursuivre et d'améliorer la stratégie de transfert de connaissances destinée aux propriétaires forestiers, un dépliant de l'Agence ainsi que deux feuillets techniques en lien avec les formations offertes aux propriétaires de boisés, soit Éclaircir votre boisé et Fiscalité forestière, ont été élaborés.

#### **MISE EN FONCTION DU SITE INTERNET DE L'AGENCE ET PUBLICATION D'UN BULLETIN D'INFORMATION**

Au cours de l'année 2002-2003, le site Internet de l'Agence a été mis en fonction; l'adresse étant la suivante : [www.arfpc.ca](http://www.arfpc.ca). Afin d'améliorer le transfert d'information vers les membres, un bulletin résumant les principaux faits des rencontres du conseil d'administration a été conçu. Ce dernier est disponible sur le site Internet et les membres de l'Agence en reçoivent une copie lors de la transmission du procès-verbal.

## **ACTIVITÉS RÉALISÉES PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF**

Le comité exécutif s'est réuni à cinq reprises. Ainsi, les membres du comité ont discuté et travaillé sur les sujets suivants :

- Préparation d'un budget de fonctionnement de l'Agence;
- Distribution budgétaire entre les conseillers forestiers et les MRC;
- Taux alloués pour l'aide financière et facturation des visites de plantations;
- Représentation de l'industrie forestière au sein du conseil d'administration et règlement intérieur de l'Agence;
- Mise en œuvre du PPMV;
- Orientation face à la réclamation pour la destruction de travaux;
- Analyse des demandes de révision pour l'autorisation de reboisement des friches;
- Accréditation de nouveaux conseillers forestiers.

## **ACTIVITÉS RÉALISÉES PAR LE COMITÉ CONSEIL**

Le comité conseil a tenu trois rencontres. Le travail du comité a principalement porté sur :

- Révision des cahiers normatifs et d'instructions administratives de l'Agence;
- Vérification opérationnelle;
- Transfert de connaissances;
- Aménagement des érablières;
- Visites de plantation de peuplier hybride et de travaux d'éclaircie intermédiaire.



## DOSSIERS À RÉALISER POUR 2003-2004

L'année 2003-2004 sera pour l'Agence la troisième année de mise en œuvre de son PPMV. Déjà un certain nombre de projets visant la réalisation des différents volets de notre PPMV sont en préparation ou ont vu le jour. Cette année, ces activités porteront principalement sur :

- Harmonisation de la réglementation municipale;
- Transfert de connaissances;
- Aménagement des érablières acéricoles;
- Traverses de cours d'eau;
- Conservation des milieux humides et des écosystèmes forestiers exceptionnels;
- Objectifs d'aménagement du PPMV en relation avec la préparation de la programmation annuelle des travaux forestiers;
- Démarches auprès des MRC visant la protection des investissements de l'Agence.

L'année 2003-2004 s'annonce très active. De plus, les partenaires de l'Agence seront éventuellement invités à la mise en œuvre de ces actions.

## CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

Chaque année, l'Agence reçoit des subventions provenant de divers organismes. Voici donc le détail des sommes reçues pour l'année 2002-2003 afin de permettre la réalisation de divers projets :

<b>Gouvernement du Québec</b>	<b>3 025 358 \$</b>
Ministère des Ressources naturelles :	
- Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées	2 284 651 \$
- Programme verglas	398 378 \$
- Vérification opérationnelle	20 800 \$
- Contribution au fonctionnement de l'enregistrement de producteurs	8 556 \$
Rexforêt :	
- Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées	297 973 \$
Société de la faune et des parcs du Québec (FAPAQ) :	
- Plan de mise en valeur multi-espèces pour le ravage de cerfs de Virginie de St-Gédéon	15 000 \$
<b>Gouvernement du Canada</b>	<b>12 320 \$</b>
Environnement Canada :	
- Projet de conservation des écosystèmes forestiers exceptionnels	5 000 \$
Forêt Canada :	
- Projet de collecte de données pour l'entente de Kyoto	7 320 \$
<b>Autres sources</b>	<b>25 697 \$</b>
Fondation de la faune du Québec (FFQ) :	
- Projet de conservation des milieux humides forestiers	20 000 \$
- Projet d'expérimentation forêt - faune et conception de PAFF	5 697 \$

### TITULAIRES DE PERMIS D'USINE DE TRANSFORMATION DE BOIS

Les titulaires de permis d'exploitation d'usine de transformation du bois ont contribué au financement de l'Agence sur la base du taux de 1,20 \$ par mètre cube solide. Les sommes perçues par l'Agence provenant de cette contribution est de 620 092 \$.

Répartition des sommes provenant de la vente de bois par MRC :

Usines de sciage et autres	Sommes perçues	
	\$	%
Transformations du bois	331 238,33 \$	53 %
Usines de pâtes et papiers	288 853,67 \$	47 %
<b>TOTAL</b>	<b>620 092,00 \$</b>	<b>100 %</b>

MRC	Sommes perçues	
	\$	%
Amiante	212 762,38 \$	35 %
Beauce Sartigan	145 352,43 \$	23 %
Lotbinière	111 633,54 \$	18 %
Nouvelle-Beauce	68 597,26 \$	11 %
Robert-Cliche	81 746,67 \$	13 %
<b>TOTAL</b>	<b>620 092,00 \$</b>	<b>100 %</b>



La liste qui suit identifie les industries qui ont participé au financement de l'Agence en date du 31 mars 2003.

**INDUSTRIES :**

Abitibi-Consolidated	Les produits bois B.A.S. inc. (Ind. Maibec)
A. Lapointe & Fils	L.H. Plante
Bardeaux de cèdres St-Honoré	Matériaux Blanchet
Blanchette & Blanchette	Mégabois
Boiscarvin inc.	Multibois F.L. inc.
Bois Franc-Nord inc.	Pabaced G.D.S. inc.
Busque & Laflamme	Panneaux Tembec OSB
Carrier & Bégin inc.	Piano André Bolduc
Clermont Hamel Ltée	Préparation Beauce
Commonwealth Plywood	Produits forestiers D.G.
Domtar inc. Windsor (Papiers comm.)	Produits forestiers Domtar
Gabriel Boucher	Scierie Alexandre Lemay et Fils inc.
Gérard Crête et Fils inc.	Scierie Arbotek inc.
Industrie Maibec	Scierie Bel Ache Ltée
Industries Mégantic	Scierie J.N. Grégoire inc.
Industries Wilfrid Paquet & Fils inc.	Scierie Lapointe & Roy
J.A. Fontaine & Fils inc.	Scierie Lauzé Joly
Kruger inc. – Trois-Rivières	Scierie Leduc (Stadacona)
Kruger Wayagamack inc.	Scierie Lemieux
Les Bois D.M.K.J. inc.	Scierie Saint-Amant
Les Bois Poulin inc.	Scierie Tech Inc.
Les Bois Traités MG inc.	Scierie Valcourt
Les entreprises J. M. Champeau inc.	Vexco

Les quatre industries suivantes avaient participé au financement de l'Agence en date du 31 mars 2002. Par contre, aucune contribution n'a été perçue pour l'année 2002-2003.

Bois Jean-Pierre Ltée  
Fecteau & Frères  
Industries Picard & Poulin inc.  
Scierie Blondeau

**PRODUCTEURS FORESTIERS**

Les producteurs forestiers ayant bénéficié du programme d'aide ont contribué, quant à eux, pour une somme de 796 338 \$. Les propriétaires participent financièrement à la réalisation des travaux en assumant une moyenne de 20 % du coût des travaux d'aménagement.

**ENREGISTREMENT DES PRODUCTEURS FORESTIERS**

Les activités générées par l'enregistrement des producteurs forestiers ont fait en sorte que l'Agence a perçu pour l'ensemble des transactions un montant de 18 950 \$.

## CONTRIBUTIONS EN SERVICES

Tout au long de l'année 2002-2003, l'implication des partenaires de l'Agence s'est également traduite par la présence de ces derniers à diverses rencontres de comités nécessaires au fonctionnement de l'Agence. Pour cette période, la contribution en services des partenaires est évaluée à 58 698 \$.

### GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

En 2002-2003, l'Agence a assumé entièrement la réalisation des travaux de vérification opérationnelle. Pour sa part, le ministère des Ressources naturelles (MRN) s'est impliqué financièrement en comblant 72 % du coût total relié à cette vérification.

<b>Contribution en services</b>	
Participation au conseil d'administration	2 250 \$
Support à l'Agence et participation aux comités	900 \$
Vérification opérationnelle (frais directs et indirects)	28 648 \$
<b>TOTAL MINISTÈRE</b>	<b>31 648 \$</b>

### MUNICIPALITÉS

Contribution en services	Amiante	Beauce-Sartigan	Lotbinière	Nouvelle-Beauce	Robert-Cliche
Participation au conseil d'administration	1 200 \$	750 \$	300 \$	750 \$	1 200 \$
Préparation de documents pour le CA (secrétariat, rédaction de procès verbaux)	1 200 \$				
Support à l'Agence et participation aux comités	150 \$	150 \$	150 \$	150 \$	150 \$
Espace pour loger l'Agence et salle de rencontre	6 200 \$				
<b>Contribution / MRC</b>	<b>8 750 \$</b>	<b>900 \$</b>	<b>450 \$</b>	<b>900 \$</b>	<b>1 350 \$</b>
<b>TOTAL MUNICIPAL</b>	<b>12 350 \$</b>				

### PRODUCTEURS FORESTIERS

Contribution en services	Groupements forestiers			Syndicats de producteurs de bois		
	Beauce-Sud	Chaudière	Wolfe	Beauce	Estrie	Québec
Participation au conseil d'administration		1 200 \$	1 200 \$	1 050 \$		1 050 \$
Support à l'Agence et participation aux comités	300 \$	750 \$	750 \$	1 500 \$	150 \$	750 \$
Contribution / organisme	300 \$	1 950 \$	1 950 \$	2 550 \$	150 \$	1 800 \$
<b>TOTAL PROD. FOR.</b>	<b>8 700 \$</b>					

## TITULAIRES DE PERMIS DE TRANSFORMATION DU BOIS

### PÂTES ET PAPIERS

<b>Contribution en services</b>	<b>Domtar</b>	<b>Stadacona</b>
Participation au conseil d'administration	900 \$	600 \$
Support à l'Agence et participation aux comités	1 050 \$	
<b>Contribution / titulaire</b>	<b>1 950 \$</b>	<b>600 \$</b>
<b>TOTAL PÂTES ET PAPIER</b>	<b>2 550 \$</b>	

### SCIERIES

Actuellement, au sein de cette catégorie, l'Agence ne compte aucune représentation. Deux postes sont ainsi vacants.

### PRÉSIDENTE DE L'AGENCE

<b>Contribution en services</b>	
Participation au conseil d'administration	1 200 \$
Participation aux comités	1 050 \$
Support à l'Agence et préparation de documents	1 200 \$
<b>TOTAL PRÉSIDENTE</b>	<b>3 450 \$</b>

## PROGRAMME D'AIDE À LA MISE EN VALEUR

### ADMINISTRATION DU PROGRAMME D'AIDE À LA MISE EN VALEUR

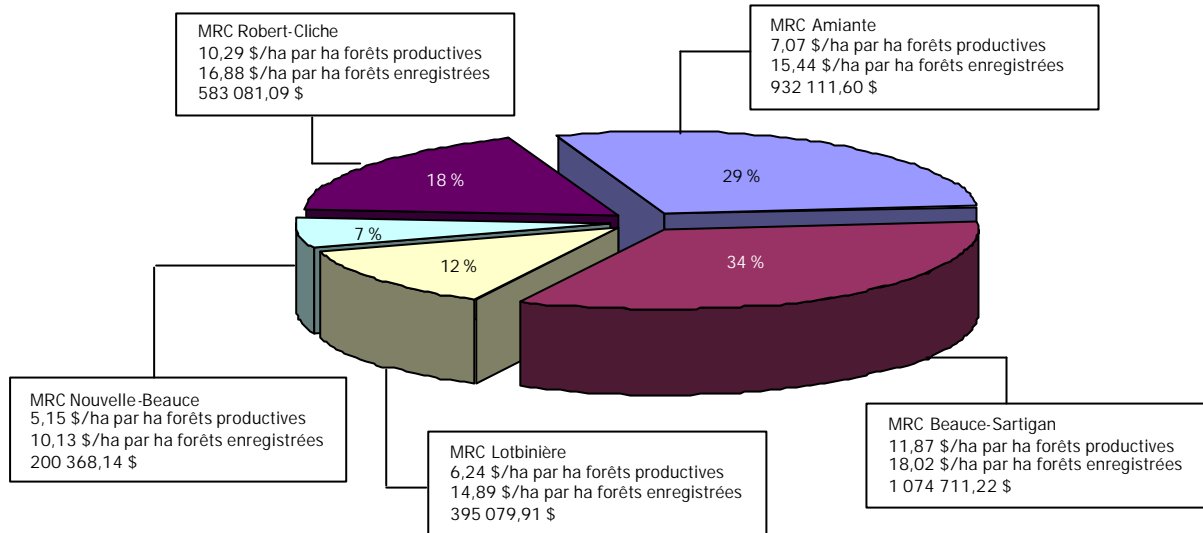
L'ensemble des tâches associées à l'administration et au suivi du programme d'aide, au secrétariat et à la mise en œuvre de divers projets est assumé par le personnel de l'Agence. À ces tâches administratives s'ajoutent celles concernant la coordination et la réalisation des opérations de vérification opérationnelle.

### TRAVAUX RÉALISÉS EN 2002-2003

Par le biais de son programme d'aide, l'Agence a investi chez les producteurs forestiers reconnus de la région une somme de 3 185 352 \$; lesquelles ont permis de réaliser une gamme variée de travaux d'aménagement. Le tableau suivant fait ressortir, par groupe de travaux, les unités réalisées dans chacune des MRC du territoire de l'Agence. Le détail des sommes investies et des unités réalisées par traitement sylvicole apparaît à l'annexe 2.

Activités	Amiante	Beauce-Sartigan	Lotbinière	Nouvelle Beauce	Robert-Cliche	TOTAL	Objectifs du PPMV (2002-2003)
Préparation de terrain (ha)	196	119	83	10	43	<b>451</b>	<b>600</b>
Reboisement (1 000 plants)	768	494	275	89	347	<b>1 972</b>	<b>2 050</b>
Entretien (ha)	205	363	134	90	195	<b>987</b>	
Coupe non commerciale (ha)	79	318	54	55	111	<b>617</b>	<b>600</b>
Coupe commerciale (ha)	216	233	47	27	161	<b>684</b>	<b>850</b>
Drainage (km)	30	6	13	1	8	<b>58</b>	
Voirie (km)	14	10	4	2	4	<b>34</b>	
PAF (plan)	162	222	66	72	159	<b>681</b>	
Visite conseil (visite)	44	39	42	19	30	<b>174</b>	
Visite de plantation (ha)	133	67	0	0	169	<b>369</b>	
Technique forêt-faune (ha)	0	0	11	0	0	<b>11</b>	

Les sommes investies pour la réalisation des travaux sur le territoire de l'Agence se répartissent de la façon suivante :



## CLIENTÈLE DESSERVIE

L'Agence offre depuis 1996 son programme d'aide aux propriétaires de lots boisés. Pour la saison 2002-2003, 1 422 propriétaires ont eu recours à ce programme.

MRC	Propriétaires desservis	Aide financière moyenne (\$/propriétaire)
Amiante	339	2 750 \$
Beauce-Sartigan	485	2 216 \$
Lotbinière	154	2 565 \$
Nouvelle-Beauce	141	1 421 \$
Robert-Cliche	303	1 924 \$
<b>TOTAL</b>	<b>1 422</b>	<b>2 175 \$</b>

Types de propriétaire	Propriétaires desservis	Aide financière moyenne (\$/propriétaire)
800 ha et plus d'un seul tenant	4	24 907 \$
Moins de 800 ha d'un seul tenant	1 418	2 176 \$
<b>TOTAL</b>	<b>1 422</b>	

Conseillers forestiers	Propriétaires desservis	Aide financière moyenne (\$/propriétaire)
Aménagement forestier coopératif de Wolfe (ind.)	21	1 903 \$
Aménagement forestier coopératif de Wolfe (OGC)	63	2 608 \$
Beaulieu, Gaumond, Mercier inc.	7	2 303 \$
C.F.R.Q.	151	2 388 \$
Groupe Forum enr.	16	2 200 \$
Groupement agro-forestier de Lotbinière-Mégantic inc.	149	2 972 \$
Groupement forestier de Beauce-Sud	207	2 293 \$
Groupement forestier de la Vallée de la Chaudière	304	2 052 \$
Groupement forestier du Sud de Dorchester	17	2 702 \$
Groupement forestier de Bellechasse-Lévis inc.	4	945 \$
Services forestiers François Martel	4	4 566 \$
Syndicat des producteurs de bois de la Beauce	506	1 790 \$
<b>TOTAL</b>	<b>1 449*</b>	<b>2 349 \$</b>

\* Mentionnons que certains propriétaires font affaire avec plus d'un conseiller forestier, d'où la différence avec le nombre de propriétaires ayant eu recours au programme d'aide financière de l'Agence.

Chaque année, des conseillers forestiers sont accrédités par l'Agence afin de livrer son programme d'aide auprès des propriétaires. Pour 2002-2003, 13 organismes se sont vu attribuer une aide financière dont deux grands propriétaires. La liste de ces organismes est présentée à l'annexe 3.

# Rapport de vérification des états financiers pour l'exercice 2002-2003

Présenté par  
Raymond Chabot Grant Thornton

## BUDGET 2003-2004 DE L'AGENCE RÉGIONALE DE LA CHAUDIÈRE

	Administration et distribution de plants prévisions 2003-2004	Autorisation de reboisement et vérification travaux Prévisions 2003-2004
<b>Produits</b>		
Contribution du MRN	2 582 625,00 \$	
Contribution de l'industrie	555 000,00 \$	
Entente V.O.	- \$	
Revenus cotisation membres	1 000,00 \$	
Revenus d'intérêts	16 000,00 \$	
Surplus de l'exercice précédent	360 530,00 \$	
Revenus divers	- \$	
<b>TOTAL :</b>	3 515 155,00 \$	
 <b>Dépenses</b>		
<b>Frais de fonctionnement</b>		
Salaires et bénéfices marginaux	92 893,00 \$	48 568,00 \$
Loyer	- \$	- \$
Frais de déplacement	1 865,00 \$	8 000 \$
Frais de repas	725,00 \$	300 \$
Fourniture de bureau	2 500,00 \$	150 \$
Contrat service logiciels	250,00 \$	- \$
Assurances	6 600,00 \$	- \$
Téléphone	3 604,00 \$	1 190 \$
Publicité	4 150,00 \$	- \$
Frais divers	4 400,00 \$	1 250 \$
Allocation président	3 900,00 \$	- \$
Système informatique (SIGGA)	- \$	- \$
Honoraires professionnels	3 100,00 \$	- \$
Frais de poste	1 569,00 \$	50 \$
Amortissement	13 020,00 \$	2 484 \$
Photocopies	1 600,00 \$	200 \$
<b>SOUS-TOTAL FONCTIONNEMENT :</b>	140 176,00 \$	62 192 \$
Programme d'aménagement	3 086 787,00 \$	
Mise en oeuvre du PPMV	30 000,00 \$	
Transfert de connaissances	31 000,00 \$	
Plants non -subventionnés	- \$	
Projets d'expérimentation	15 000,00 \$	
Réserve	150 000,00 \$	
<b>TOTAL DES CHARGES :</b>	3 452 963,00 \$	



## ANNEXE 1

### LISTE DES MEMBRES DE L'AGENCE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES DE LA CHAUDIÈRE

#### MEMBRES RÉGULIERS (34)

##### **PRODUCTEURS**

###### **ORGANISMES DE GESTION EN COMMUN (5)**

- Aménagement forestier coopératif de Wolfe
- Groupement agro-forestier de Lotbinière-Mégantic Inc.
- Groupement forestier de Beauce-Sud Inc.
- Groupement forestier de la Vallée de la Chaudière
- Groupement forestier du Sud de Dorchester Inc.

###### **SYNDICATS DES PRODUCTEURS DE BOIS (3)**

- Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie
- Syndicat des producteurs de bois de la Beauce
- Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec

##### **MUNICIPAL**

###### **MRC ROBERT-CLICHE (1)**

- MRC Robert-Cliche

###### **MRC BEAUCE-SARTIGAN (2)**

- MRC Beauce-Sartigan
- Services des loisirs et de la culture Ville Saint-Georges

###### **MRC LOTBINIÈRE (3)**

- MRC Lotbinière
- Municipalité de Lotbinière
- Municipalité de Saint-Patrice-de-Beaurivage

###### **MRC NOUVELLE-BEAUCE (1)**

- MRC Nouvelle-Beauce

###### **MRC L'AMIANTE (12)**

- MRC Amiante
- Municipalité d'Adstock
- Municipalité de Disraëli Paroisse
- Municipalité d'East Broughton
- Municipalité d'Irlande
- Municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus
- Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds
- Municipalité de Saint-Jacques-le-Majeur
- Municipalité de Saint-Jean-de-Brébeuf
- Municipalité de Saint-Julien
- Municipalité de Saite-Praxède
- Ville de Thetford

##### **TITULAIRES D'UN PERMIS DE TRANSFORMATION DU BOIS**

###### **INDUSTRIES DU SCIAGE (2)**

- Produits forestiers Domtar
- Scierie Lapointe et Roy Ltée

###### **PÂTES ET PAPIERS (2)**

- Papiers Stadacona Ltée
- Papiers de communication Domtar

##### **MEMBRES ASSOCIÉS (3)**

- Association forestière des Cantons de l'Est
- Conseillers forestiers de la région de Québec
- Services forestiers François Martel Inc.

## ANNEXE 2

## RAPPORT DES TRAVAUX RÉALISÉS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2002-2003

	SUPERFICIES FACTURÉES	\$ FACTURÉS	Pourcentage
PREPARATION TIGES +2M COUVERTURE >50 %	307.0	307 921,00	
PREPARATION TIGES +2M COUVERTURE >50 % (pelle hydraulique)	9.0	9 495,00	
PREPARATION TIGES DE 1 À 2 M COUVERTURE > 50 %	8.0	5 440,00	
PRÉPARATION AVEC RÉCUPÉRATION 21 À 70 M3/HA	52.50	54 022,50	
PRÉPARATION AVEC RÉCUPÉRATION 21 À 70 M3/HA (pelle hydraulique)	1.40	1 512,00	
SCARIFIAGE - LÉGER	20.50	5 186,50	
DÉBLAIEMENT MÉCANIQUE	38.90	15 949,00	
PREPARATION TIGES >1M ET COUVERTURE 25 À 50 %	2.50	935,00	
PREPARATION TIGES >1M ET COUVERTURE 25 À 50 % (pelle hydraulique)	0.80	340,80	
LABOURAGE + HERSAGE AGRICOLE (pl. feuillus)	10.10	3 373,40	
<b>01 PRÉPARATION TERRAIN</b>	<b>450.70</b>	<b>404 175,20</b>	<b>12,7 %</b>
PLANTATION MANUELLE RACINES NUES RESINEUX	33.56	8 423,56	
PLANTATION MANUELLE PFD RACINES NUES RÉSINEUX	306.16	92 716,34	
TROUÉES RÉCIPIENT 300 CC ET +	1.68	875,28	
PLANTATION MANUELLE RÉCIPIENT 45-110 À 199 CC	28.45	6 605,12	
PLANTATION MÉCANIQUE RACINES NUES RÉSINEUX	6.88	1 114,56	
PLANTATION MANUELLE RACINES NUES FEUILLUS	5.00	1 490,00	
PLANTATION MANUELLE RÉCIPIENT 300 CC ET +	1 325.50	462 021,37	
PLANTATION MÉCANIQUE PFD RACINES NUES RÉSINEUX	68.16	11 365,69	
REGARNI DE PLANTATION RACINES NUES RÉSINEUX	2.70	684,08	
REGARNI DE PLANTATION PFD RACINES NUES	34.26	10 804,24	
REGARNI DE PLANTATION RÉCIPIENT 300 CC ET +	143.08	52 262,23	
REGARNI DE REG. NAT. RÉCIPIENT 300 CC ET +	16.80	6 466,08	
<b>02 REBOISEMENT</b>	<b>1 972.43</b>	<b>654 920,35</b>	<b>20,7 %</b>
DESHERBAGE MECANIQUE OU MANUEL	44.10	11 466,00	
DEGAGEMENT MECANIQUE OU MANUEL PLANTS < 1 M	357.10	316 155,18	
DEGAGEMENT MECANIQUE OU MANUEL PLANTS >= 1 M 25,1 À 40 %	43.20	19 742,40	
DEGAGEMENT MECANIQUE OU MANUEL PLANTS >= 1 M 40,1 À 100 %	518.00	355 339,75	
PROTECTION INSECTES - MALADIES - ANIMAUX	16.70	5 305,50	
PAILLIS DEGRADABLE	7.82	7 647,96	
<b>03 ENTRETIEN</b>	<b>986.92</b>	<b>715 656,79</b>	<b>22,1 %</b>
DEGAGEMENT REGEN. MECANIQUE OU MANUEL	9.00	6 678,00	
ECL. PRECOMMERCIAL RESINEUX	470.67	470 119,14	
ECL. PRECOMMERCIALE FEUILLU D'OMBRE	27.70	27 913,71	
ECL. PRECOMMERCIALE FEUILLU DE LUMIERE	44.70	34 176,34	
ECL. PRECOMMERCIALE ANCIENNES PLANTATIONS	65.20	65 395,60	
<b>04 COUPE NON COMMERCIALE</b>	<b>617.27</b>	<b>604 282,79</b>	<b>19 %</b>

ECL. COMMERCIALE + MARTELAGE RESINEUX	439.90	344 441,70	
ECL. COMMERCIALE + MART. FEUILLU D'OMBRE	14.50	10 309,50	
COUPE DE SUCCESSION FEUILLU DE LUMIERE	21.50	8 964,00	
COUPE DE JARDINAGE + MARTELAGE RESINEUX	1.80	1 409,40	
COUPE DE JARDINAGE + MARTELAGE FEUILLU D'OMBRE	0.64	453,62	
COUPE PAR BANDES	3.30	1 075,80	
COUPE D'ENSEMENCEMENT + MARTELAGE RESINEUX	98.60	77 203,80	
COUPE DE RÉCUPÉRATION	11.80	3 024,00	
ECL. COMMERCIALE + MARTELAGE FEUILLU DE LUMIERE	19.70	14 006,70	
ECL. COMMERCIALE SANS MARTELAGE RESINEUX	72.60	48 484,00	
<b>05 COUPE COMMERCIALE</b>	<b>684.34</b>	<b>509 372,52</b>	<b>16 %</b>
DRAINAGE EN TERRAIN DENUDE	41.13	49 483,00	
DRAINAGE EN TERRAIN BOISE	17.09	24 035,08	
<b>06 DRAINAGE</b>	<b>58.21</b>	<b>73 518,08</b>	<b>2,3 %</b>
CONSTRUCTION DE CHEMIN	29.80	34 203,29	
AMELIORATION DE CHEMIN	3.53	2 376,92	
<b>07 VOIRIE</b>	<b>33.33</b>	<b>36 580,21</b>	<b>1,2 %</b>
PLAN SIMPLE DE GESTION : 4 A 50 HA	589.00	126 635,00	
PLAN SIMPLE DE GESTION : 51 A 100 HA	72.00	24 624,00	
PLAN SIMPLE DE GESTION : 101 A 250 HA	18.00	8 406,00	
PLAN SIMPLE DE GESTION : 251 A 800 HA	2.00	1 238,00	
<b>08 PLANS D'AMÉNAGEMENT FORESTIER</b>	<b>681.00</b>	<b>160 903,00</b>	<b>5,0 %</b>
PREMIERE VISITE CONSEIL AUX PROPRIETAIRES	101.00	12 423,00	
DEUXIEME VISITE CONSEIL AUX PROPRIETAIRES	72.00	7 313,00	
INVENTAIRE DE PLANTATION À 5 ANS	369.00	5 541,40	
TECHNIQUE FORÊT-FAUNE	11.10	666,00	
<b>09 VISITE CONSEIL 1 PROPRIÉTAIRE</b>	<b>553.10</b>	<b>25 943,00</b>	<b>1,0 %</b>
		<b>3 185 352,00</b>	

## ANNEXE 3

### CONSEILLERS FORESTIERS ACCRÉDITÉS PAR L'AGENCE POUR LA SAISON 2002 -2003

Aménagement forestier coopératif de Wolfe (OGC)

Aménagement forestier coopératif de Wolfe (IND)

Beaulieu, Gaumont, Mercier inc.

C.F.R.Q.

Groupe Foram enr.

Groupement agro-forestier de Lotbinière-Mégantic inc.

Groupement forestier de Beauce-Sud

Groupement forestier de la Vallée de la Chaudière

Groupement forestier du Sud de Dorchester

Groupement forestier de Bellechasse-Lévis inc.

Services forestiers François Martel

Syndicat des producteurs de bois de la Beauce

Papier Stadacona Ltée

Produits forestiers Domtar

\* Les sommes allouées à ce groupe sont strictement réservées à la réalisation de travaux d'aménagement sur leurs propriétés.